



# Assemblée générale

Distr. générale  
24 novembre 2008  
Français  
Original : anglais

## Soixante-troisième session

Point 149 de l'ordre du jour

### Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad

## Rapport sur l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008

### Rapport du Secrétaire général

## Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	3
II. Exécution du mandat . . . . .	3
A. Considérations générales . . . . .	3
B. Exécution du budget . . . . .	4
C. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional . . . . .	7
D. Activités d'appui de la Mission . . . . .	7
III. Exécution du budget . . . . .	10
A. Ressources financières . . . . .	10
B. Évolution mensuelle des dépenses . . . . .	11
C. Autres recettes et ajustements . . . . .	12
IV. Analyse des écarts . . . . .	12
V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre . . . . .	16

## Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008.

### Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet au 30 juin 2008.)

Catégorie	Montant réparti	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	6 930,9	5 451,3	1 479,6	21,3
Personnel civil	28 011,5	16 009,6	12 001,9	42,8
Dépenses opérationnelles	147 501,6	143 722,8	3 778,8	2,6
<b>Montant brut</b>	<b>182 444,0</b>	<b>165 183,7</b>	<b>17 260,3</b>	<b>9,5</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	2 537,0	999,2	1 537,8	60,6
<b>Montant net</b>	<b>179 907,0</b>	<b>164 184,5</b>	<b>15 722,5</b>	<b>8,7</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>182 444,0</b>	<b>165 183,7</b>	<b>17 260,3</b>	<b>9,5</b>

### Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés <sup>a</sup>	Postes prévus (moyenne)	Postes	Taux de vacance (pourcentage) <sup>b</sup>
			effectivement pourvus (moyenne)	
Observateurs militaires	50	26	8	68,7
Police des Nations Unies	300	133	46	65,3
Personnel recruté sur le plan international <sup>c</sup>	529	145	58	60,4
Personnel recruté sur le plan national	588	150	36	76,1
Volontaires des Nations Unies	144	47	11	77,3
Poste de temporaire <sup>d</sup>				
Personnel recruté sur le plan international	14	11	8	30,3
Personnel recruté sur le plan national	1	–	–	100,0
Personnel fourni par des gouvernements	25	–	–	100,0

<sup>a</sup> Effectif autorisé le plus élevé.

<sup>b</sup> Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes prévus, mois par mois.

<sup>c</sup> Dont un poste [Conseiller en chef pour la sécurité (P-5)] financé par l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre des arrangements relatifs à la participation aux coûts.

<sup>d</sup> Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

## **I. Introduction**

1. Le budget relatif au fonctionnement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine et au Tchad (MINURCAT) pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008, présenté dans le rapport du Secrétaire général du 13 novembre 2007 (A/62/544), représentait un montant brut de 197 444 000 dollars (montant net : 194 880 200 dollars), y compris le montant de 45 828 200 dollars autorisé par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires pour la mission préparatoire au Tchad et en République centrafricaine conformément à la section IV de la résolution 49/233 A de l'Assemblée générale. Il couvrait le déploiement de 50 officiers de liaison, 300 membres de la police des Nations Unies, 543 agents recrutés sur le plan international, dont 14 postes financés au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) et 1 poste financé par l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre des arrangements relatifs à la participation aux coûts (Conseiller en chef pour la sécurité), 589 agents recrutés sur le plan national, dont 1 poste financé au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), 144 Volontaires des Nations Unies et 25 agents fournis par des gouvernements.

2. Sur la base de la recommandation du Comité consultatif figurant au paragraphe 42 de son rapport sur le financement de la MINURCAT en date du 7 décembre 2007 (A/62/572), l'Assemblée générale, par sa résolution 62/233 A, a ouvert un crédit d'un montant brut de 182 444 000 dollars (montant net : 179 907 000 dollars) pour l'établissement et le fonctionnement de la Mission pour l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008, y compris le montant brut de 45 828 200 dollars (montant net : 45 256 300 dollars) approuvé antérieurement par le Comité consultatif pour la mission préparatoire au Tchad et en République centrafricaine conformément à la section IV de la résolution 49/233 A de l'Assemblée générale. Ce montant a été mis en recouvrement auprès des États Membres.

## **II. Exécution du mandat**

### **A. Considérations générales**

3. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Mission dans sa résolution 1778 (2007) et l'a prorogé jusqu'au 15 mars 2009 par sa résolution 1834 (2008). Le mandat de la Mission pour la période considérée est défini dans la résolution 1778 (2007) du Conseil.

4. Conformément au mandat approuvé par le Conseil de sécurité, la MINURCAT a pour objectif d'aider à créer les conditions favorables au retour volontaire, sécurisé et durable des réfugiés et des personnes déplacées dans l'est du Tchad et le nord de la République centrafricaine.

5. Étant donné que la MINURCAT avait été créée le 25 septembre 2007 et poursuivait son déploiement au moment de l'établissement des prévisions budgétaires pour l'exercice 2007/08, les tableaux budgétaires axés sur les résultats ont été présentés de façon schématique dans le projet de budget pour cet exercice (A/62/544), pour chaque composante découlant du mandat de la Mission, à savoir : sécurité et protection des civils, droits de l'homme et état de droit, et appui. Les tableaux budgétaires complets de la Mission figurent dans le projet de budget pour

2008/09 (A/62/804) et les indicateurs de succès effectifs et les produits seront présentés à l'Assemblée dans le rapport sur l'exécution du budget correspondant.

## **B. Exécution du budget**

6. Pendant la période visée, la Mission a régulièrement échangé des informations et coopéré avec le Gouvernement tchadien, par le biais de la Coordination nationale d'appui à la Force internationale au Tchad (CONAFIT), qui a été mise en place au cours de l'exercice considéré par le Président tchadien afin d'assurer la liaison avec la MINURCAT et l'Opération militaire de l'Union européenne en République du Tchad et en République centrafricaine (EUFOR). La CONAFIT a progressivement renforcé son rôle et a ouvert un bureau à Abéché, dans la zone d'opérations de la Mission. Les responsables de la MINURCAT ont mené des consultations directes, qui ont été productives, avec les autorités tchadiennes sur des questions humanitaires, judiciaires et pénitentiaires et des questions relatives aux droits de l'homme, et ils se sont rendus régulièrement dans l'est du Tchad, contribuant ainsi à faire bien comprendre aux autorités locales le mandat et le rôle de la Mission.

7. La MINURCAT s'est également concertée régulièrement avec la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD) au sujet de la sécurité régionale et de l'application de l'Accord de Dakar. D'excellentes relations de coopération ont été établies entre la Mission et l'équipe de pays des Nations Unies au Tchad, en particulier en matière d'aide humanitaire et de protection, d'état de droit, de droits de l'homme, d'échange d'informations sur la gouvernance et de macroéconomie.

8. En République centrafricaine, la MINURCAT a maintenu de très bons rapports de coopération avec le Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine (BONUCA), l'équipe de pays des Nations Unies, les autorités nationales en matière de sécurité et la communauté diplomatique. Le Représentant spécial du Secrétaire général pour la MINURCAT s'est entretenu régulièrement avec les responsables régionaux afin de contribuer à créer un environnement plus sûr dans la zone d'opérations.

9. Le Représentant spécial du Secrétaire général s'est rendu à trois reprises sur le terrain en République centrafricaine afin d'examiner avec les autorités, notamment le Président et le Premier Ministre, la question du renforcement des capacités de maintien de l'ordre dans les zones concernées du nord-est du pays. Au cours de ces voyages, le Représentant spécial a également tenu avec l'équipe de pays des Nations Unies des réunions de travail constructives consacrées à l'aide humanitaire et aux questions de protection. La Mission a ouvert un bureau de liaison à Bangui et envoyé un membre de la police des Nations Unies à Birao pour aider les autorités de police locales à créer une unité de police auxiliaire composée de 30 personnes, qui devrait être déployée dans des camps de réfugiés afin d'y assurer la sécurité et d'appuyer l'administration pénitentiaire. La création d'une force de police auxiliaire doit contribuer à améliorer le climat de sécurité général dans la région et à rétablir l'administration publique.

10. La Mission, par le biais de son Groupe de liaison pour l'assistance humanitaire, a servi d'interlocuteur privilégié aux intervenants humanitaires souhaitant obtenir des informations auprès des composantes fonctionnelle, militaire ou de police. La fourniture effective de l'aide humanitaire a pu être assurée grâce à des efforts de coordination et de collaboration avec toutes les parties prenantes. Des

réunions ont été tenues régulièrement avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et l'équipe de pays afin de coordonner l'action humanitaire. Le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire pour le Tchad est membre de l'équipe dirigeante et a aidé à faire en sorte que l'ensemble des activités humanitaires des organismes des Nations Unies soit bien coordonné. Au cours de l'exercice considéré, six missions d'évaluation conjointes ont été effectuées avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et d'autres partenaires à Goz Beida (trois missions), Farchana (deux missions) et Iriba (une mission).

11. En application de la résolution 1778 (2007) du Conseil de sécurité, l'EUFOR contribue à la protection du personnel, des locaux, des installations et du matériel des Nations Unies et à assurer la sécurité et la liberté de circulation du personnel. Au cours de l'exercice considéré, la Mission a établi une bonne coopération avec l'EUFOR, notamment au moyen de réunions hebdomadaires organisées entre le Représentant spécial du Secrétaire général et le commandant de l'EUFOR pour échanger des informations et aborder des questions opérationnelles. L'EUFOR a commencé à déployer son personnel en février 2008 et atteint sa capacité opérationnelle initiale le 15 mars suivant. À la fin du mois de juin 2008, 3 036 membres du personnel de l'EUFOR étaient déployés au Tchad et en République centrafricaine, dont 200 à Birao. En outre, 200 personnes travaillaient au quartier général opérationnel de l'EUFOR, situé au Mont Valérien, près de Paris. L'EUFOR a établi ses bases militaires à Abéché, Goz Beida, Farchana, Iriba et Birao, où elle a fourni à la MINURCAT un appui dans les domaines de la sécurité et de la protection ainsi qu'un soutien logistique limité, à l'exception d'Iriba où la Mission ne s'était pas encore déployée. À N'Djamena, le poste de commandement arrière de l'EUFOR appuie la MINURCAT en mettant à sa disposition une surface limitée de locaux à usage de bureau, en attendant que la Mission déploie sa propre infrastructure dans l'espace fourni.

12. Conformément à son mandat relatif à la sécurité et à la protection des civils, la Mission a créé un réseau de liaison solide permettant des échanges réguliers avec les principaux acteurs militaires, tels que l'armée nationale tchadienne, l'EUFOR, la Force multinationale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (FOMUC) et les forces armées françaises, ainsi que l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) et le BONUCA. Au 30 juin 2008, sur les 50 officiers de liaison dont les postes avaient été approuvés, 24 étaient déployés auprès de la Mission.

13. Les effectifs de la police des Nations Unies de la Mission ont accompli diverses tâches relatives à l'offre d'un appui au Détachement intégré de sécurité (DIS), ex-Police tchadienne pour la protection humanitaire, et à la sélection et à la formation des effectifs de celui-ci. Au 30 juin 2008, sur les 850 membres du DIS prévus au total, 324 officiers de police et gendarmes avaient été sélectionnés et formés et 382 stagiaires potentiels avaient été retenus. Le programme de formation du DIS comprend 44 modules regroupés en cinq thèmes : droits de l'homme, gestion, police judiciaire, maintien de l'ordre et sports et santé. Un programme d'initiation a également été mis en place afin de renforcer l'encadrement des officiers du DIS dans les postes de police de l'est du Tchad. En raison des violations graves actuellement commises contre des enfants dans les camps de réfugiés où opérera le DIS, des directives concernant les droits de l'enfant et la prévention de la militarisation des enfants, le traitement des enfants victimes ou témoins et la prévention de la violence sexiste ont été élaborées et sont abordées dans le cadre de

la formation générale du personnel du DIS et des réunions d'information à son intention.

14. Les effectifs de police de la Mission ont participé à un colloque sur la réforme du secteur de la sécurité organisé par les autorités centrafricaines ainsi qu'à plusieurs réunions de coordination tenues avec des ministres centrafricains sur des questions de sécurité, défini la structure organisationnelle des opérations de police de proximité du DIS et effectué 22 missions de familiarisation dans l'est du Tchad afin d'expliquer aux autorités locales, aux chefs religieux, aux organisations non gouvernementales et aux organismes humanitaires le mandat de la Mission et les rôles respectifs de la police des Nations Unies et du DIS, et d'établir des premiers contacts avec l'EUFOR.

15. Au 30 juin 2008, sur les 300 membres de la police des Nations Unies autorisés, 175 avaient été déployés auprès de la Mission à compter de janvier 2008.

16. La Mission a organisé des conférences de presse, facilité la couverture médiatique de la formation du DIS et envoyé aux médias locaux et internationaux 14 communiqués de presse concernant diverses activités de la Mission.

17. En ce qui concerne les tâches relevant de son mandat en matière de droits de l'homme et d'état de droit, la Mission a facilité l'envoi au Tchad et en République centrafricaine d'une mission interinstitutions de planification, composée de représentants du Département des opérations de maintien de la paix, du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), en vue d'y étudier les systèmes judiciaire et pénitentiaire. L'équipe a rencontré des représentants des autorités nationales, de la société civile et des partenaires internationaux et s'est rendue dans les installations judiciaires et carcérales à N'Djamena, Abéché et Goz Beida. Elle a constaté que les institutions judiciaires n'étaient guère fonctionnelles du fait d'un manque de juges et de procureurs et de graves lacunes sur le plan de l'infrastructure. Il a été convenu de favoriser le renforcement des capacités des audiences foraines tchadiennes et d'appuyer les principaux établissements pénitentiaires se trouvant dans la zone de la Mission.

18. La Mission a également établi et maintenu des contacts réguliers avec les autorités judiciaires et pénitentiaires nationales et avec les ministères tchadiens compétents. Des visites préliminaires d'inspection et de familiarisation ont été effectuées dans les prisons de N'Djamena et d'Abéché. Des conseils et un appui technique ont été offerts aux autorités pénitentiaires s'agissant des mesures à prendre pour améliorer les conditions de vie des détenus dans ces établissements. La MINURCAT a aussi collaboré avec le Ministère des affaires sociales en ce qui concerne la justice pour mineurs et participé à l'élaboration de programmes de réinsertion pour les femmes et les mineurs en détention. En outre, elle a lancé un projet à effet rapide visant à améliorer la prison d'Abéché.

19. L'accent a été mis sur le problème de l'égalité des sexes afin de lutter contre la violence à l'encontre des femmes et de veiller à ce que les besoins des femmes soient pris en compte par le personnel policier et pénitentiaire ainsi que dans le cadre des activités de la Mission. Une formation sur le sexisme et la violence sexiste a été offerte à 150 femmes représentant une association féminine issue de la société civile, l'Association de la culture au Conseil économique, social et culturel. En

collaboration avec une association d'assistantes d'avocat d'Abéché, la Mission a formulé des avis sur la manière de faciliter l'accès des détenues à la justice et au soutien psychosocial. Elle a également fait campagne pour que des gardiennes soient affectées aux prisons pour femmes.

20. Dans le domaine des droits de l'homme, la Mission a concentré ses efforts sur le suivi des violations des droits de l'homme et les enquêtes y afférentes, le renforcement des capacités et l'établissement de rapports. Des cas de sévices sexuels infligés à des petites filles, de recrutement d'enfants soldats dans les camps de réfugiés et d'attaques contre le personnel d'organisations non gouvernementales internationales et la population civile ont été constatés. Les plaintes faisant état de difficultés pour accéder au système judiciaire et de traitements injustes ainsi que les accusations d'ingérence politique ont également été examinées. Cependant, la capacité limitée des forces de l'ordre dans l'est du Tchad et le nord-est de la République centrafricaine, associée à la difficulté d'accéder à certaines parties de la zone d'opérations, ont ralenti, voire parfois rendu impossible, l'évaluation des besoins.

21. La Section des droits de l'homme de la Mission a participé à un atelier de trois jours visant à valider le mandat d'un forum national des droits de l'homme ayant pour but d'adopter un plan d'action national dans ce domaine. Les spécialistes des droits de l'homme de la MINURCAT ont rencontré régulièrement des représentants du Ministre chargé des droits de l'homme et des promotions des libertés afin de définir les objectifs visés en matière de renforcement des capacités. Au cours de l'exercice considéré, sept tournées sur le terrain ont été effectuées et trois rapports mensuels ont été publiés. En application de la résolution 1612 (2005) du Conseil de sécurité, la Section a également contribué à l'achèvement du rapport du Secrétaire général au Conseil sur les enfants et le conflit armé au Tchad, en date du 7 août 2008 (S/2008/532), qui porte sur la période allant de juillet 2007 à juin 2008.

### **C. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional**

22. Au cours de la période considérée, la MINURCAT a instauré une coopération et des liens étroits avec la MINUAD afin de permettre un échange régulier d'informations concernant la sécurité régionale et les droits de l'homme. Cependant, la situation générale sur le plan de la sécurité étant restée fragile et imprévisible, notamment au Darfour, l'appui fourni par la MINUAD à la MINURCAT au niveau régional s'est limité au prêt d'aéronefs. Des contacts réguliers ont également été entretenus avec le BONUCA en République centrafricaine.

### **D. Activités d'appui de la Mission**

23. Au cours de l'exercice considéré, la Mission a été en butte à un certain nombre de difficultés qui ont retardé son déploiement, notamment le manque de logements adéquats dans l'est du Tchad et l'insuffisance des locaux à usage de bureaux, en raison de laquelle les coimplantations de personnel de la MINURCAT avec celui de l'EUFOR ont dû être reportées. De plus, la mise en place d'un contrat de soutien logistique polyvalent pour la construction et l'entretien de camps a pris du retard, la Mission ne dispose que de capacités très limitées en matière de génie et le marché

local offre peu de ressources. Enfin, le personnel des Nations Unies a dû être évacué au début de février 2008 en raison d'affrontements armés entre forces gouvernementales et rebelles, ce qui a encore perturbé l'exécution du plan de déploiement de la MINURCAT.

24. Les déploiements prévus dans 18 localités reculées ont été retardés en raison du mauvais état de l'infrastructure routière et d'un marché local très limité. La Mission a dû dépendre de routes d'approvisionnement longues et vulnérables à partir de Douala (Cameroun) et faire fréquemment appel aux moyens aériens pour l'approvisionnement et le ravitaillement. La saison des pluies, qui a rendu les routes impraticables dans la majeure partie de l'est du Tchad, a entraîné des retards supplémentaires et la Mission a dû faire appel aux aéronefs lourds d'autres missions, moyennant remboursement, en fonction de leur disponibilité pour de courtes périodes. De plus, le déploiement complet des moyens aériens a été retardé par l'insuffisance des logements disponibles pour les équipages et par la mise à disposition tardive de personnel affecté à la Mission. L'approvisionnement en eau reste problématique pour la Mission, car les relevés hydrologiques effectués par l'EUFOR n'ont pas permis de détecter des sources supplémentaires d'eau potable dans la zone de la Mission.

25. En réponse aux retards intervenus dans la négociation d'un contrat de soutien logistique polyvalent couvrant la construction et la gestion de camps, des services de restauration et d'entreposage, ainsi que la fourniture de carburant, la Mission s'est rapidement dotée d'un plan de soutien logistique de rechange afin de pouvoir poursuivre son déploiement en faisant appel à des ressources locales, à du matériel provenant des stocks stratégiques pour déploiement rapide et à un soutien logistique fourni par l'EUFOR à partir de ses bases militaires d'Abéché, de Goz Beida, de Farchana et de Birao, où du personnel de la MINURCAT a été déployé. À N'Djamena, le poste de commandement arrière de l'EUFOR a fourni à la MINURCAT une surface limitée de locaux à usage de bureaux, dans laquelle la Mission a construit des logements préfabriqués pour 60 membres de son personnel.

26. En attendant que la Mission ait déployé sa propre infrastructure et signé tous les contrats commerciaux nécessaires, elle bénéficie d'un soutien logistique fourni par l'EUFOR en vertu d'un arrangement technique que celle-ci a conclu avec l'ONU. Cet arrangement couvre la fourniture de services liés au fret par voie terrestre et aérienne, aux infrastructures horizontales (préparation du terrain, talus défensifs, clôtures, drainage, réseau d'assainissement), aux services courants fournis dans les camps, comme la gestion des déchets, l'approvisionnement en eau, la restauration et la fourniture de carburant, aux centres médicaux de niveau II, avec capacité d'évacuation sanitaire tactique, et aux travaux d'amélioration dans les aéroports de N'Djamena et d'Abéché. Parallèlement, la Mission a continué à chercher à mettre en place des arrangements commerciaux concurrentiels portant sur des marchés de soutien logistique polyvalent, y compris pour la construction d'un poste de commandement avancé de la Mission à Abéché et de bureaux locaux à Iriba, Goz Beida et Farchana, et de logements et installations logistiques, ainsi que pour un contrat clefs en mains d'approvisionnement en carburant. Le terrain difficile et enclavé de la zone de la Mission pose des problèmes considérables aux prestataires potentiels.

27. Au 30 juin 2008, le quartier général à N'Djamena et le poste de commandement avancé et la base logistique avancée à Abéché étaient établis. Des

moyens de transmission de signaux vocaux et de données sécurisés et fiables ont été mis en place à N'Djamena et Abéché. Les bureaux locaux de Farchana et Goz Beida ont atteint leur capacité opérationnelle initiale, ce qui a permis de déployer un effectif limité de personnel technique et d'appui dans la zone d'opérations. Celui-ci a pu procéder à des activités de reconnaissance et de planification détaillées et établir une liaison étroite avec l'EUFOR, les autorités locales et les partenaires humanitaires. Un bureau de liaison a été ouvert à Bangui avec la coopération du Bureau d'appui des Nations Unies pour la consolidation de la paix en République centrafricaine, et un bureau de contrôle des mouvements situé à Douala est devenu pleinement opérationnel. Douala a servi jusqu'à présent de principal port d'entrée pour l'approvisionnement de la Mission, mais la MINURCAT compte à l'avenir faire transiter des marchandises par Benghazi (Jamahiriya arabe libyenne) pour diversifier ses routes d'approvisionnement et de ravitaillement.

28. Une équipe d'intervention spécialisée en recrutement et en ressources humaines s'emploie à accélérer la sélection et le recrutement de personnel international et national. Si le recrutement de personnel international a quelque peu progressé, la Mission a toutefois peiné à repérer et recruter du personnel national qualifié, les compétences requises étant difficiles à trouver sur le marché du travail local.

29. Grâce à un financement provenant du fonds d'affectation spéciale de la MINURCAT, la Mission a remis en état le centre de formation du DIS, qui se trouve à l'École nationale de police, où seront formés les agents du Détachement. Tout le matériel nécessaire au DIS a été demandé afin que celui-ci puisse se déployer comme prévu. D'autre part, la Mission a sélectionné tous les sites requis pour l'établissement de postes de police et de commissariats dans des bâtiments existants ou des structures préfabriquées et a finalisé les plans détaillés correspondants.

30. Sur le montant estimatif de 23,2 millions de dollars nécessaire pour la première année de financement de l'appui au DIS, un montant de 15,9 millions de dollars avait été versé, au 30 juin 2008, au fonds d'affectation spéciale par les Gouvernements belge, japonais et norvégien et par l'Union européenne. Pendant la même période, des promesses de dons supplémentaires ont été faites par les États-Unis d'Amérique (2 millions de dollars) et par l'Irlande (60 000 dollars) et les montants correspondants ont été versés au fonds d'affectation spéciale en août 2008.

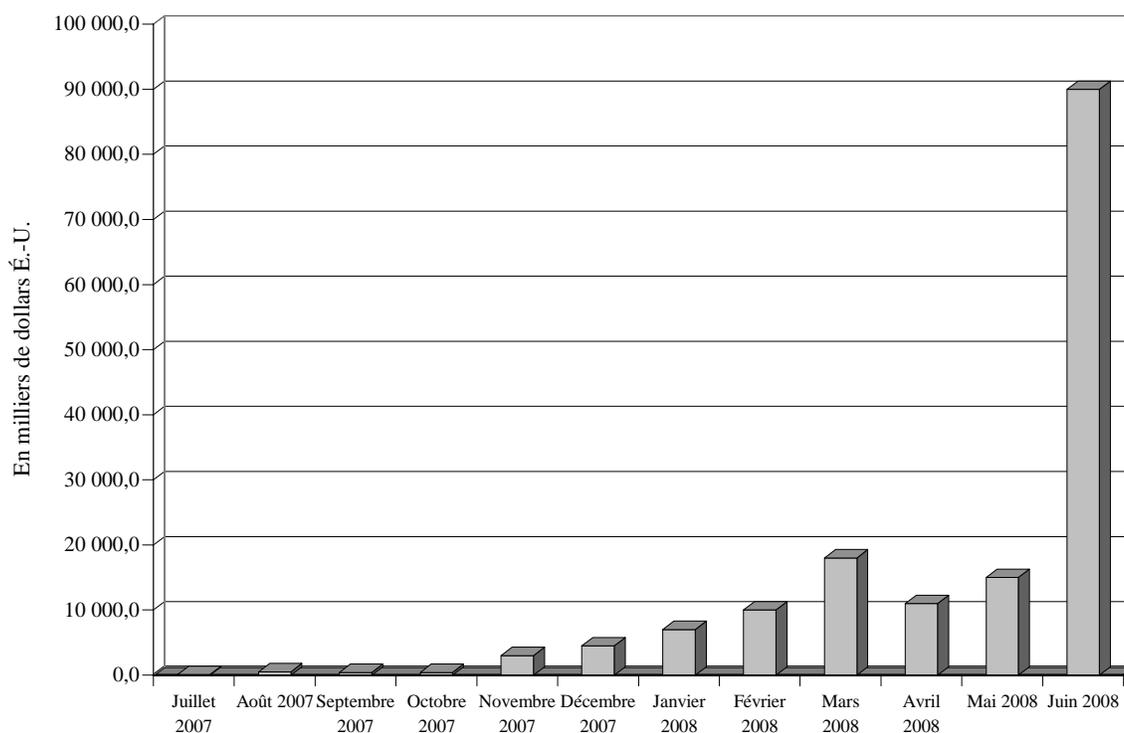
### III. Exécution du budget

#### A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; exercice budgétaire allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008).

Catégorie de dépenses	Montant réparti (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3) ÷ (1)
<b>Militaires et personnel de police</b>				
Observateurs militaires	1 258,1	868,0	390,1	31,0
Contingents	–	–	–	–
Police des Nations Unies	5 672,8	4 583,3	1 089,5	19,2
Unités de police constituées	–	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>6 930,9</b>	<b>5 451,3</b>	<b>1 479,6</b>	<b>21,3</b>
<b>Personnel civil</b>				
Personnel recruté sur le plan international	21 503,3	13 756,4	7 746,9	36,0
Personnel recruté sur le plan national	1 699,6	695,2	1 004,4	59,1
Volontaires des Nations Unies	3 115,8	750,9	2 364,9	75,9
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	1 692,8	807,1	885,7	52,3
<b>Total partiel</b>	<b>28 011,5</b>	<b>16 009,6</b>	<b>12 001,9</b>	<b>42,8</b>
<b>Dépenses opérationnelles</b>				
Personnel fourni par des gouvernements	322,4	–	322,4	100,0
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	–	–	–	–
Voyages	1 173,7	625,6	548,1	46,7
Installations et infrastructures	47 079,2	58 696,8	(11 617,6)	(24,7)
Transports terrestres	39 384,6	38 575,0	809,6	2,1
Transports aériens	24 712,2	4 154,0	20 558,2	83,2
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Transmissions	16 286,8	14 456,5	1 830,3	11,2
Informatique	8 768,4	8 911,4	(143,0)	(1,6)
Services médicaux	1 200,0	1 106,6	93,4	7,8
Matériel spécial	–	–	–	–
Fournitures, services et matériel divers	8 374,3	17 009,1	(8 634,8)	(103,1)
Projets à effet rapide	200,0	187,8	12,2	6,1
<b>Total partiel</b>	<b>147 501,6</b>	<b>143 722,8</b>	<b>3 778,8</b>	<b>2,6</b>
<b>Total brut</b>	<b>182 444,0</b>	<b>165 183,7</b>	<b>17 260,3</b>	<b>9,5</b>
Recettes provenant des contributions du personnel	2 537,0	999,2	1 537,8	60,6
<b>Total net</b>	<b>179 907,0</b>	<b>164 184,5</b>	<b>15 722,5</b>	<b>8,7</b>
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
<b>Total</b>	<b>182 444,0</b>	<b>165 183,7</b>	<b>17 260,3</b>	<b>9,5</b>

## B. Évolution mensuelle des dépenses



31. Les dépenses traduisent le rythme de déploiement des officiers de liaison, de la police des Nations Unies et du personnel civil et l'utilisation progressive des crédits ouverts au titre des dépenses opérationnelles durant la phase de lancement de la Mission. L'augmentation des dépenses en juin 2008 s'explique par le fait que beaucoup de commandes n'ont pu être conclues qu'alors, compte tenu des délais d'approvisionnement. Il s'agissait de marchés d'achat, frais d'expédition compris, de véhicules, de matériel informatique et télématique, de groupes électrogènes, d'installations préfabriquées et de citernes et pompes à carburant. De plus, certaines dépenses enregistrées dans les comptes de la Mission en juin 2008 correspondent à des engagements contractés au titre de services fournis par l'EUFOR dans le cadre de l'arrangement technique pour la mise aux normes de sécurité minimales exigées pour les transports aériens internationaux de l'infrastructure aéroportuaire de N'Djamena et d'Abéché.

## C. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	1 116,5
Recettes diverses ou accessoires	–
Contributions volontaires en espèces	–
Ajustements sur exercices antérieurs	–
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	270,5
<b>Total</b>	<b>1 387,0</b>

## IV. Analyse des écarts<sup>1</sup>

	<i>Écart</i>	
<b>Observateurs militaires</b>	390,1	31,0 %

32. Le solde inutilisé à cette rubrique s'explique principalement par le déploiement plus lent que prévu des officiers de liaison (le budget prévoyait une moyenne de 25 et la moyenne effective n'a été que de 8), d'où des dépenses plus faibles que prévu au titre de l'indemnité de subsistance (missions) et des frais de voyage.

33. Les dépenses engagées au titre de l'indemnité de subsistance (missions) tiennent compte de l'augmentation, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, de l'indemnité applicable au-delà de 30 jours, qui est passée de 144 à 154 dollars par personne et par jour. D'autre part, en attendant que soient menés à bien les projets de construction de bureaux et de logements dans l'est du Tchad, des officiers de liaison sont restés basés au quartier général de la Mission à N'Djamena et ont donc touché l'indemnité au taux de N'Djamena, et non à celui de l'est du Tchad (72 dollars par jour), qui avait été utilisé dans les prévisions de dépenses.

	<i>Écart</i>	
<b>Police des Nations Unies</b>	1 089,5	19,2 %

34. Le solde inutilisé s'explique principalement par le déploiement plus lent que prévu du personnel de police (le budget prévoyait une moyenne de 133 et la moyenne effective n'a été que de 46), faute de bureaux et de logements dans les régions, d'où des dépenses moins importantes que prévu au titre de l'indemnité de subsistance (missions) et des frais de voyage.

35. Les dépenses engagées au titre de l'indemnité de subsistance (missions) tiennent compte de l'augmentation, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008, de l'indemnité applicable au-delà de 30 jours, qui est passée de 144 à 154 dollars par personne et

<sup>1</sup> Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Les écarts sont analysés lorsqu'ils atteignent au moins  $\pm 5\%$  ou 100 000 dollars.

par jour. D'autre part, en attendant que soient menés à bien les projets de construction de bureaux et de logements dans l'est du Tchad, des policiers sont restés basés au quartier général de la Mission à N'Djamena et ont donc touché l'indemnité au taux de N'Djamena, et non à celui de l'est du Tchad (72 dollars par jour), qui avait été utilisé dans les prévisions de dépenses.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan international</b>	7 746,9	36,0 %

36. Le solde inutilisé s'explique principalement par les retards intervenus dans le recrutement du personnel international, qui ont entraîné des dépenses moins importantes que prévu au titre des traitements, des contributions du personnel et des primes de risque. Alors que les crédits approuvés avaient été calculés en prévision d'un effectif de 436 fonctionnaires internationaux recrutés au 30 juin 2008 (avec un effectif moyen de 144 personnes pour l'exercice), seuls 193 avaient été recrutés au 30 juin 2008 (avec un effectif moyen de 57 personnes pour l'exercice), soit un taux de vacance de postes de 60,4 %, par opposition aux 20 % prévus au budget.

37. Ce retard dans le recrutement de personnel international tient à la difficulté de trouver des candidats qualifiés, au désistement de certains candidats ayant reçu une offre d'affectation à la Mission et à des contretemps dans l'arrivée des nouvelles recrues.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel recruté sur le plan national</b>	1 004,4	59,1 %

38. Le solde inutilisé s'explique par un taux de vacance de postes (76,1 %), nettement supérieur au taux budgétisé (20 %). Les crédits approuvés couvraient les traitements, les contributions du personnel et les dépenses communes de personnel pour 447 agents des services généraux et 11 administrateurs devant être recrutés sur le plan national avant le 30 juin 2008 (avec un effectif moyen de 147 agents des services généraux et 3 administrateurs sur l'ensemble de l'exercice). Or, à cette date, seuls 124 agents des services généraux avaient rejoint l'effectif et aucun administrateur n'avait été recruté (pendant l'exercice, l'effectif moyen était de 36 agents des services généraux recrutés sur le plan national).

39. Ce retard dans l'attribution des postes à pourvoir sur le plan national s'explique par le fait que la Mission a peiné à repérer et recruter du personnel national qualifié, les compétences requises étant difficiles à trouver sur le marché du travail local.

	<i>Écart</i>	
<b>Volontaires des Nations Unies</b>	2 364,9	75,9 %

40. Le solde inutilisé s'explique par un taux de vacance de postes (77,3 %), nettement supérieur au taux budgétisé (20 %). Alors que les crédits ouverts étaient prévus pour le déploiement de 47 Volontaires des Nations Unies en moyenne, la moyenne effective pendant l'exercice n'a été que de 11.

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel temporaire (autre que pour les réunions)</b>	885,7	52,3 %

41. Le solde inutilisé s'explique par le retard intervenu dans le recrutement du personnel de l'Équipe Déontologie et discipline et de l'équipe d'intervention chargée des ressources humaines. Il est également dû au fait que certaines dépenses relatives aux postes relevant de l'équipe d'intervention, budgétisées au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), ont en fait été comptabilisées sous la rubrique « personnel recruté sur le plan international ».

	<i>Écart</i>	
<b>Personnel fourni par des gouvernements</b>	322,4	100 %

42. Le solde inutilisé est dû au fait que la Mission n'a pas pu déployer comme prévu les spécialistes des questions pénitentiaires, car ceux-ci ne pourront être accueillis dans les régions que lorsque les projets de construction de locaux à usage de bureaux et de logements dans l'est du Tchad auront été achevés.

	<i>Écart</i>	
<b>Voyages</b>	548,1	46,7 %

43. Le solde inutilisé tient aux retards intervenus dans le recrutement du personnel de la Mission : les frais de voyage ont été moins importants que prévu, qu'il s'agisse des déplacements effectués pour participer à des consultations et réunions politiques ou des voyages liés à la formation.

	<i>Écart</i>	
<b>Installations et infrastructures</b>	(11 617,6)	(24,7 %)

44. Les dépenses supplémentaires encourues à cette rubrique concernent principalement les travaux menés au titre de l'arrangement technique conclu avec l'EUFOR pour mettre aux normes de sécurité internationales les infrastructures aéroportuaires de N'Djamena et d'Abéché et pour agrandir leurs aires de trafic afin qu'elles puissent accueillir les aéronefs de l'Union européenne et de l'ONU. Au cours de l'exercice, la Mission a aussi acheté 70 groupes électrogènes supplémentaires, de capacités diverses, pour assurer sans interruption l'alimentation électrique des locaux, plus nombreux que prévu, loués à N'Djamena afin d'y installer des bureaux pour accueillir le personnel dont le déploiement dans les régions avait été retardé.

45. En attendant que soit finalisé un contrat commercial clefs en main pour l'approvisionnement en carburant, la Mission s'est employée à se constituer des sites de distribution de carburant pour répondre à ses besoins opérationnels et a fait à cette fin les achats supplémentaires suivants : 14 réservoirs souples à carburant, 2 remorques-citernes, 2 stations de distribution de carburant, 4 pompes de transfert de carburant et 6 kits d'analyse du carburant.

46. Les coûts supplémentaires ont été partiellement compensés par une réduction de la consommation de carburant due au retard pris dans le déploiement dans l'est du Tchad de groupes électrogènes à forte capacité, qui seront installés une fois la construction de bureaux et de logements terminée. La mise en place d'un contrat de soutien logistique polyvalent pour la construction de camps ayant elle aussi été retardée, l'achat d'installations préfabriquées n'a pas été intégralement mené à bien, d'où une sous-utilisation des crédits ouverts à cet effet.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports terrestres</b>	809,6	2,1 %

47. Le solde inutilisé s'explique par des dépenses moins importantes que prévu pour : a) l'achat de matériel servant à équiper des ateliers de réparation de véhicules, en raison du manque d'espace disponible pour installer des ateliers et de l'utilisation de matériel transféré par l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB); b) la location de véhicules, en raison des retards pris dans le déploiement du personnel de la Mission; et c) la consommation de carburant, qui a été plus faible que prévu étant donné que ce n'est que vers la fin de l'exercice que de nouveaux véhicules ont été livrés à la Mission.

48. Par contre les dépenses ont été plus élevées que prévu au titre de l'achat de véhicules, du fait de la fluctuation des taux de change et de l'augmentation des tarifs de fret, ainsi que de l'achat de pièces détachées à des prix plus élevés sur le marché local en attendant que commencent les livraisons de pièces effectuées au titre du contrat cadre.

	<i>Écart</i>	
<b>Transports aériens</b>	20 558,2	83,2 %

49. Le solde inutilisé s'explique principalement par le fait que la mise en place des moyens aériens de la Mission a été retardée par le manque de logements pour les équipages et par des contretemps dans le déploiement des effectifs de la Mission. Quatre aéronefs commerciaux (2 avions de transport de passagers et 2 hélicoptères) ont été déployés à N'Djamena et Abéché, alors que des crédits avaient été ouverts pour 12 appareils (6 avions de transport de passagers et 6 hélicoptères). Les dépenses ont donc été moindres que prévu au titre de la location et de l'exploitation des appareils, de la consommation de carburant, du matériel et des fournitures destinés à équiper les aérodromes, des redevances d'atterrissage et de la manutention au sol.

	<i>Écart</i>	
<b>Transmissions</b>	1 830,3	11,2 %

50. Le solde inutilisé s'explique par des dépenses moins importantes que prévu au titre des communications par réseaux commerciaux, des services de personnel contractuel et des services d'information, en raison des retards intervenus dans le déploiement du personnel de la Mission, ainsi que par le report, dû au retard pris dans la mise en place des moyens aériens et l'acquisition de tours de

télécommunications autonomes, de l'achat prévu de systèmes de navigation et de suivi aériens.

	<i>Écart</i>	
<b>Informatique</b>	(143,0)	(1,6 %)

51. Les dépenses supplémentaires encourues à cette rubrique tiennent à l'achat de matériel informatique supplémentaire pour équiper des sites à N'Djamena. Ces sites ont été plus nombreux que prévu, la Mission ne disposant pas encore de grands bâtiments pour accueillir son quartier général ou d'une structure pouvant servir de base logistique.

52. Les dépenses supplémentaires ont été partiellement compensées par des frais moindres au titre du personnel contractuel spécialisé, dont le déploiement a été retardé.

	<i>Écart</i>	
<b>Fournitures, services et matériel divers</b>	(8 634,8)	(103,1 %)

53. Les dépenses supplémentaires concernent principalement les coûts de fret et les frais connexes occasionnés par le retard pris dans la conclusion d'un contrat de soutien logistique polyvalent, en raison duquel il a fallu acheminer des stocks stratégiques pour déploiement rapide à partir de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

54. Ces dépassements de crédits ont été partiellement compensés par des dépenses moins importantes que prévu liées au report de la mise en œuvre du programme de lutte antimines, le déploiement de la Mission dans les régions ayant été retardé.

	<i>Écart</i>	
<b>Projets à effet rapide</b>	12,2	6,1 %

55. Le solde inutilisé s'explique par le report à l'exercice 2008/09 de l'exécution de certains projets à effet rapide dans l'est du Tchad en raison du retard intervenu dans le déploiement de la Mission dans les régions. Les projets exécutés concernaient la rénovation de prisons à Abéché, ainsi que l'amélioration du système de communication employé par la police de la circulation et la remise en état de l'école de gendarmerie à N'Djamena.

## V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

56. En ce qui concerne le financement de la MINURCAT, il conviendrait que l'Assemblée générale :

a) Se prononce sur l'affectation du solde inutilisé de l'exercice allant du 1<sup>er</sup> juillet 2007 au 30 juin 2008, soit 17 260 300 dollars;

b) Se prononce sur l'affectation des autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2008, qui s'élèvent à 1 387 000 dollars, provenant d'intérêts créditeurs (1 116 500 dollars) et de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (270 500 dollars).